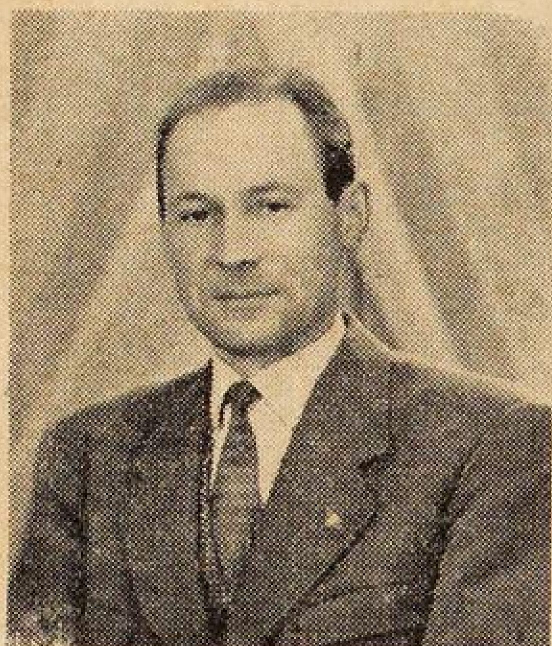
+ 1ère circ.

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

CIRCONSCRIPTION DE BOURG-EN-BRESSE

Union pour la Nouvelle République



Electrices, Electeurs,

L'œuvre entreprise par le Général de GAULLE est loin d'être terminée. Pour qu'elle soit menée à bien, il faut que les nouvelles institutions fonctionnent avec un **esprit nouveau** et des **hommes nouveaux.**

Vous allez choisir dans le calme et la sécurité le nom de celui à qui vous faites confiance pour vous représenter dans le nouveau Parlement.

Car, en dépit des apparences, c'est un geste entièrement neuf que vous allez accomplir : les hommes de l'ancien système et des anciens partis qui ont attendu jusqu'à la veille de la catastrophe pour laisser la place au Général de GAULLE ne méritent plus votre confiance.

J'ai toujours été un fidèle compagnon du Général de GAULLE. Je n'ai jamais appartenu à un parti politique.

Je mets à votre service ma jeunesse et mon action.

IL FAUT, pour une agriculture rentable,

— Revaloriser les prix à la production,

— Régulariser les marchés,

— Donner à l'agriculture les moyens de moderniser son équipement, l'enseignement et l'habitat agricoles,

— Relancer la première activité de la Nation qui est aussi la plus touchée par les maladies de notre économie,

— Parer à l'exode rural par l'équilibre économique et social.

Sans l'aide de l'Etat, l'Agriculture française risque de connaître rapidement des jours sombres.

LIBERTE individuelle de penser et d'agir,

— Liberté d'enseignement en donnant aux familles la possibilité matérielle de choisir librement les maîtres de leurs enfants, et à tous les maîtres les conditions financières correspondant au service d'intérêt national qu'ils remplissent.

Le respect de la religion est une nécessité : la religion est, disons-le bien nettement, une condition de la liberté, une exigence de la conscience. La constitution le dit et l'affirme.

— **Redonner** à l'éducation civique sa place dans les programmes et ouvrir l'accès de l'enseignement supérieur aux jeunes issus des milieux ouvriers.

— ALLOCATIONS VIEILLESSE liées à l'essor de la production.

— La gestion stricte des deniers confiés par les salariés à la Sécurité Sociale et l'organisation plus simple et plus humaine des rapports entre les assurés et l'Administration.

— Indexer la Retraite des COMBATTANTS au coût de la vie.

— Une politique SOCIALE inspirée par la justice et l'humanisme,

— Un effort décidé en faveur de la construction de logements, notamment de logements populaires à usage locatif,

— Réforme profonde de la fiscalité par la suppression des taxes de faible rendement,

— La défense du petit et moyen commerce par l'amélioration des circuits commerciaux dont il est tributaire et parfois victime.

— Par l'assouplissement des crédits,

— Une politique financière et monétaire saine,

— Une politique hardie d'expansion économique, le développement des ressources modernes d'énergie (pétrole, atome).

— La simplification du jeu des partis politiques, l'application stricte des dispositions de la Constitution obligeant les formations politiques à respecter la souveraineté nationale et les principes démocratiques.

— Réforme de la JUSTICE rendue à la gratuité et réorganisée par une simplification de la procédure.

— La conclusion d'un pacte algérien entre tous les Français sur les bases indiquées par le Général de GAULLE qui permettent aux Algériens de construire leur avenir avec la FRANCE dans la paix retrouvée.

Votez pour ceux qui ont toujours soutenu de GAULLE

Votez pour l'UNION POUR LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Votez Albert JOUVENT !

VU, LE CANDIDAT :

Albert JOUVENT

EXPLOITANT FORESTIER, à ATTIGNAT
Croix de Guerre 1939-45
Croix du Combattant Volontaire
Vice-Président des Combattants Volontaires

REMPLAÇANT ÉVENTUEL :

Noël VOURLAT

CULTIVATEUR
Prisonnier de Guerre
Conseiller Municipal à MEYRIAT

IMPRIMERIE JEANNE D'ARC - BOURG (AIN)